

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe multidisciplinaire

- Éducateurs spécialisés
- Ergothérapeute
- Assistante sociale
- Coordination et direction

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vous pouvez contacter la personne responsable des admissions par téléphone au 02/523.04.94 du lundi au vendredi de 9h à 16h



La Braise est agréée par la Commission Communautaire Française - Région de Bruxelles Capitale

SITUATION

Siège social

Rue de Neerpede 165
1070 Bruxelles
Tél 02/523 04 94

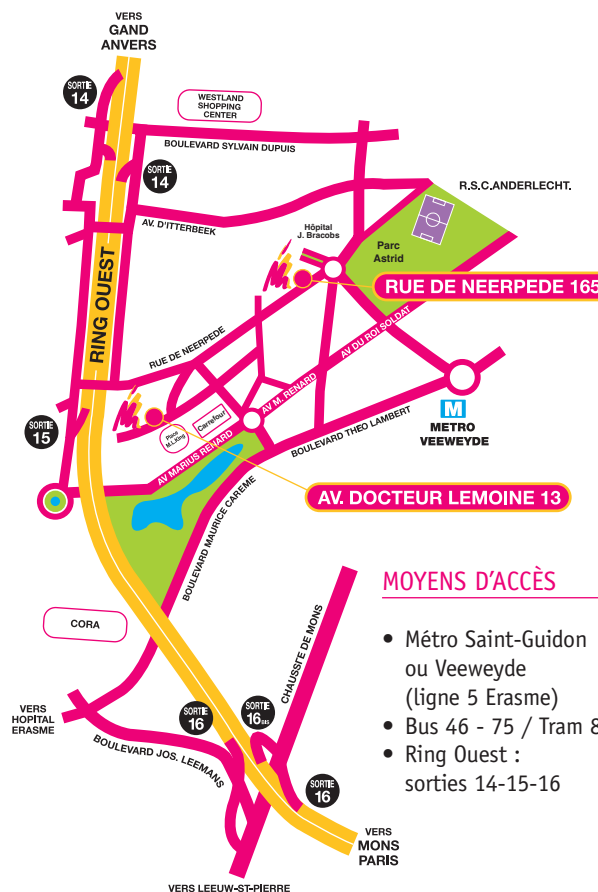
www.labraise.org



Siège d'activités

Avenue Docteur Lemoine, 13
1070 Bruxelles
Tél 02/522 20 03

Responsable admission: admission@labraise.org
Direction, Ariel Dutrieux: dutrieux.ariel@labraise.org



MOYENS D'ACCÈS

- Métro Saint-Guidon ou Veeweyde (ligne 5 Erasme)
- Bus 46 - 75 / Tram 81
- Ring Ouest : sorties 14-15-16

Éditeur responsable : Ariel Dutrieux - Rue de Neerpede 165 - 1070 Anderlecht

la Braise

SERVICE RÉPIT

POUR LES PROCHES
DE PERSONNES
CÉRÉBROLÉSÉES
EN SITUATION
DE GRANDE DÉPENDANCE

RÉPIT

QUI PEUT FAIRE APPEL À NOUS ?

Le service Répit de **La Braise** est une action spécifique proposée par le service d'accompagnement de La Braise.

Il s'adresse aux proches d'adultes cérébrolésés :

- Présentant une lésion cérébrale acquise stabilisée
- En situation de grande dépendance (personnes ayant besoin de la présence continue d'un tiers pour accompagner les gestes simples de la vie quotidienne ou les projets de vie).
- Habitant en région bruxelloise.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Soulager les proches qui s'occupent d'une personne cérébrolésée en situation de grande dépendance et leur permettre de souffler et/ou de faire certaines activités (démarches administratives, démarches médicales personnelles, intendance, courses, bien-être,...).

En plus de soulager les proches, le service Répit de La Braise permet également à certaines personnes cérébrolésées de sortir temporairement d'un lieu de vie peu adapté (ex : maison de repos).

QUE PROPOSONS-NOUS ?

Diverses formules de répit peuvent être mises en place en fonction de la demande de la famille et en fonction des capacités et intérêts de la personne cérébrolésée. Le rythme est à définir au cas par cas mais n'excède que rarement trois demi-journées par semaine. Le service répit fonctionne du lundi au vendredi en journée.

Cela peut consister par exemple en :

PRÉSENCE RASSURANTE À DOMICILE

Un accompagnateur se rend au domicile et tient compagnie ou partage une activité avec la personne cérébrolésée.

SORTIES INDIVIDUELLES À L'EXTÉRIEUR

Un accompagnateur propose à la personne cérébrolésée des moments de détente à l'extérieur du domicile (se promener, faire du shopping,...).

INTÉGRATION DANS DES ACTIVITÉS DE GROUPE

Un accompagnateur permet à la personne cérébrolésée de participer à des activités en petits groupes au sein d'un local de La Braise.

CONCRÈTEMENT

Nous proposons aux proches et à la personne cérébrolésée :

- Une période d'admission comprenant plusieurs rendez-vous. L'objectif est de cerner les attentes et besoins en matière de répit de la famille mais aussi d'appréhender la situation de la personne cérébrolésée (capacités, besoins en aide, intérêts, ...).
- La signature d'une convention de répit reprenant les modalités pratiques.
- Une évaluation continue (rencontres régulières avec la personne cérébrolésée, la famille et le réseau).

PARTICIPATION AUX FRAIS

Les frais de prestations et de déplacements éventuels sont variables en fonction de la formule de répit mise en place (repas, ...). Ils sont détaillés dans la convention.

la Braise

" On a vu
souvent

rejaillir

le feu de l'ancien volcan qu'on croyait trop vieux "

(Jacques Brel)

RÉPIT